

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lage Nieuwmarkt*,
derrière le *Prinsgracht*, No. 55.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction, francs de port.

L'ABONNEMENT.
En Hollande, 26 fl. 30 fl.
En France, 14 » 16 »
En Belgique, 7 » 8 »
LES INSERTIONS.
Premières 5 lignes fl. 1.50 timbre
et 10 cts. par ligne en sus.

LA HAYE, 15 Août.

Le Roi a quitté Walferdange le 9 de ce mois dans l'après-midi, pour se rendre dans sa terre de Berg.
Le lendemain, après avoir parcouru à cheval ses propriétés situées à Larochette, Sa Majesté a accepté un dîner à Birtrange, où le chancelier avait réuni plusieurs hauts fonctionnaires du pays.
Le Roi a quitté Berg à 6 heures du matin pour se rendre à Wiltz. Sur tout son passage Sa Majesté a été reçue avec le plus enthousiasme. Les autorités communales et les populations sont portées au devant du Roi dans toutes les localités qu'il traverse. Sa Majesté a été complimentée à Ettelbruck, à Feuerscheid et à Buderscheid. Les autorités communales et d'autres communes s'étaient placées près du pont sur lequel un arc de triomphe avait été dressé.
Voici ce qu'on nous écrit de Wiltz :
Le Roi vient de nous quitter. Rien ne saurait rendre l'enthousiasme que son arrivée parmi nous a produit. La population entière, sans exception, était allée et s'était portée à sa rencontre ; reçu par les autorités au pied de la montagne, Sa Majesté a fait son entrée au milieu des acclamations de la foule. Elle a visité l'église de Niederwiltz et les tanneries de messieurs Faber et Holscheid. Sa Majesté a accepté un banquet qui lui a été offert par monsieur Faber, membre des Etats, avait mis sa maison à la disposition des ordonnateurs de la fête.
Divers toasts ont été portés au Roi, à la Reine, à la famille royale, et un toast a été porté par Sa Majesté à la prospérité de la ville de Wiltz. Rien n'aurait égalé l'affabilité du Roi. Cette heureuse journée ne s'effacera jamais de la mémoire de nos habitants.
Le Roi a quitté Walferdange jeudi dans la soirée pour retourner par Trèves à La Haye.

MORCEAU D'HISTOIRE OUBLIÉ.

Un journal français, le *Corsaire-Satan*, publie l'article suivant dont la reproduction sera sans doute grand plaisir à tous nos lecteurs.
L'épisode dont nous nous occupons, date du temps de l'empereur et prouve que le courage et la fidélité au serment prêté, n'ont pas dégénéré chez la nation hollandaise, trop peu connue et trop peu appréciée par nous. On se rappelle qu'à la suite de la querelle relative au commerce de la Hollande sous pavillon neutre avec l'Angleterre, commerce qui formait la dernière ressource de ce pays épuisé par le blocus continental et les prestations militaires au profit de l'armée impériale, Louis-Napoléon, que son frère avait fait roi de Hollande, en 1806, abdiqua en 1810. Les Hollandais, mécontents d'avoir perdu leur nationalité, rongiaient avec impatience le frein impérial, et si les désastres de Moscou portaient un coup funeste à l'autorité de Napoléon en France, ce coup retentit d'une manière plus sensible chez les peuples des pays conquis, dont on humiliait à chaque instant le caractère et qu'on voulait forcer à oublier leur origine. L'insurrection en 1813 devint générale en Hollande. Les alliés avaient envahi le pays, et trouvaient partout des populations disposées à marcher avec eux contre la France, personne leur ennemie ; un seul point tenait encore tête à toutes

les forces des alliés ; ce point c'était le *Helder*, forteresse située à l'extrémité septentrionale de la Hollande, sur la mer du Nord ; devant cette forteresse se trouvait mouillée la flotte hollandaise, sous les ordres de l'amiral Ver-Huell, Hollandais de naissance, mais Français par le serment prêté à l'empereur (1). Quoique, peut-être, au fond du cœur, il ne désapprouvât pas la révolte de son pays, il ne voulut point se joindre à ses compatriotes. Le sentiment de l'obligation d'être fidèle à la foi jurée, lui faisait oublier toute autre considération.
Entourée du côté de la terre par les cosaques, étroitement bloquée par les Anglais du côté de la mer, la famine se manifestait déjà dans la forteresse et sur les vaisseaux ; cependant l'amiral ne reconnaissant que l'autorité de Napoléon, voulut, avant d'agir, se mettre en paix avec sa conscience. Un conseil de guerre fut convoqué ; remarquons, en passant, que la majorité de ce conseil était composée de Hollandais. La position précaire, désespérée même de tant de milliers de braves, d'une si riche flotte, y fut exposée ; mais la sainteté du serment prêté prévalant sur toute autre considération, il fut décidé qu'un officier serait expédié à Paris pour demander les ordres de l'empereur. L'embarras était de désigner un officier intrépide pour remplir cette mission dangereuse ; la seule issue étant la mer, couverte de bien près par une flotte anglaise formidable, qui empêchait tout bâtiment de sortir du port, à l'exception de quelques légères barques de pêcheurs, qui vendaient aux Anglais une partie de leur poisson. D'un autre côté la flotte hollandaise ne pouvait faire voile pour la France sans entrer en contact avec la flotte anglaise bien supérieure en nombre ; le sacrifice de tant d'hommes et de tant de vaisseaux eût été inutile, et la question de brûler la flotte, un moment agitée, fut bientôt repoussée, car il devait en résulter une perte réelle, soit que la France voulût se servir de cette flotte comme moyen de compensation pour d'autres concessions, soit qu'elle dût tomber en partage à la Hollande, par suite de négociations diplomatiques. On ne brûle pas tant de millions de gaité de cœur, surtout quand ils ont été payés par le pays où l'on est né. Animé par l'amour de tout ce qui est héroïque, M. Ryk, aide-de-camp de l'amiral, alors lieutenant de vaisseau, qui commença sa carrière comme matelot, et que son mérite a depuis porté au sommet des dignités maritimes (il est maintenant vice-amiral et ministre de la marine en Hollande), s'offrit pour exécuter la décision du conseil. Son intrépidité, son talent reconnu donnaient toutes les garanties que l'on pouvait désirer, et il fut résolu qu'il partirait le lendemain pour aller en France prendre les ordres de l'empereur, au sujet de la flotte mouillée en rade du *Helder*.
Déguisé en pêcheur, gens dont il avait su prendre l'allure et le langage, il s'embarqua sur un frêle esquif avec deux hommes qui ignoraient absolument son dessein. Il prit pour prétexte qu'il s'agissait d'examiner la position, la force de la flotte anglaise qui bloquait le port hollandais. — A l'aide de son déguisement, il franchit la ligne ennemie, et lorsqu'il l'eut dépassée, les matelots voulurent rentrer au port ; mais Ryk leur ordonna de mettre le cap vers la France. — La terreur de ces matelots, à cet ordre, fut bien grande, car on était au mois de novembre, et la mer était terrible ; cette résistance dégénéra bientôt en rébellion ; mais l'intrépide Ryk avait tout prévu. — « Vous me connaissez, dit-il à ces hommes exaspérés ; vous savez que je suis assez bon marin pour conduire seul cette embarcation en

(1) L'amiral Ver-Huell, ayant obtenu la grande naturalisation en France, a siégé à la chambre des pairs et est mort pair de France, il y a deux mois.

France. Je n'ai pas besoin de vous ; mais je vous ordonne de m'y conduire. Voici de l'or que vous recevrez en me débarquant à Boulogne ; mais si vous êtes récalcitrants, voici du plomb que je vais vous loger dans la tête. » Et en disant ces mots, il les couchait en joue avec deux pistolets. — Intimidés par tant de hardiesse, les deux hommes se soumièrent, et bientôt on aborda à Boulogne. — Le lieutenant Ryk enfourcha un bidet et arriva chez l'amiral Décrès, ministre de la marine, à Paris, auquel il remit les dépêches ouvertes que l'amiral Ver-Huell lui avait confiées. — L'empereur était absorbé par les malheurs de la Bérésina ; il se trouvait à Fontainebleau. Le ministre s'y rendit aussitôt, prit les ordres de Sa Majesté, et revint à Paris.
Toutes sortes de prévenances furent prodiguées au jeune lieutenant ; il fut fêté, hébergé chez le ministre, chacun s'extasiait sur son courageux dévouement, et la femme de l'amiral Décrès attacha à sa boutonnière la croix de la Légion d'Honneur que l'empereur venait de lui accorder. Enfin, le ministre fit appeler l'aide-de-camp dans son cabinet et lui remit des dépêches pour l'amiral Ver-Huell. Rempli du sentiment noble que sa mission était une mission de confiance de la part de son chef, et de dévouement infini de la sienne, il vit avec peine, qu'ainsi qu'à un simple commissionnaire, le ministre lui remettait un paquet cacheté. Avec toute la franchise d'un marin, il dit au ministre : « Monseigneur, l'amiral Ver-Huell m'a trouvé digne de me charger de dépêches ouvertes ; si vous n'avez pas assez de confiance en moi pour me donner ouvertes aussi celles que je dois reporter à l'amiral, permettez-moi, monsieur le ministre, de vous prier d'en charger un autre. » Ces paroles, prononcées avec cette dignité qu'excitait en lui la hauteur de la mission dont il avait été chargé, firent sur le ministre une grande impression. Il s'empressa de briser les cachets des dépêches, et le lieutenant Ryk partit pour Boulogne, où se trouvaient son bateau et ses pêcheurs hollandais. — Ceux-ci, depuis son départ de Boulogne pour Paris, avaient été gardés presque à vue par les autorités, afin que Ryk trouvât à son retour la même embarcation montée par des Hollandais ; cette dernière condition était indispensable pour pouvoir rentrer en Hollande.
En retournant, les marins, heureux de se rapprocher de leurs foyers, étaient d'une grande gaité. Remplis d'admiration pour l'esprit entreprenant du lieutenant, ils lui demandèrent curieusement, s'il n'avait pas par hasard laissé en France une amie qu'il avait été empressé de revoir. Non, mes amis, leur répondit Ryk, je n'ai point de maîtresse en France, mais à Amsterdam j'ai une épouse, un enfant que j'idolâtre, mais pour l'empereur, auquel j'ai prêté serment de fidélité, j'ai tout abandonné ; ainsi ma conscience est-elle tranquille. J'ai fait mon devoir. Pendant ce temps ils cinglaient joyeux vers la Hollande, leur patrie ; ils atteignirent les lignes anglaises. — Ryk fit jeter ses filets à la mer. On prit du poisson qu'il eut la hardiesse d'aller vendre lui-même aux capitaines anglais, non sans jeter un coup-d'œil sur leur position militaire ; il apprit à bord des vaisseaux anglais qu'un nommé Ryk, aide-de-camp de l'amiral Ver-Huell, avait eu l'audace de franchir les lignes ennemies pour se rendre en France, mais que son très-exact signalement étant donné, il ne pourrait échapper à la pendaison à la grande vergue du vaisseau amiral, supplice préparé pour sa bienvenue à son retour. L'aide-de-camp riait sous cape de toute cette colère ; enfin il se remit en route pour le *Helder*, où il arriva sain et sauf ; et les Anglais apprirent trop tard qu'ils avaient eu à leur bord et en leur possession cet homme intrépide dont le signalement leur avait

AMATEUR DU JOURNAL DE LA HAYE. 16 AOÛT 1846.
THEATRE ROYAL FRANÇAIS.
UN MARI QUI SE DÉRANGE. — LA FAVORITE.
Le monde connaît la *Lucie de Lammermoor*, tout le monde sait la partition de Donizetti. D'autres partitions du même auteur qui des beautés non moins entraînantes et non moins incontestées ont été parvenues à la même popularité. Oeuvre d'inspiration et de perfection, la *Lucie* a fait palier ses sœurs de tout l'éclat qu'elle a obtenu. Tout a été dit sur cette admirable production du maestro ; il ne nous reste plus qu'à nous limiter, d'avoir quelque chose de neuf à écrire sur ce sujet. Notre tâche, chaque fois qu'on nous représente cet ouvrage, est de dire quelques mots sur son exécution, et, par respect pour l'œuvre d'art, de veiller à ce que, relativement à nos chanteurs, elle soit interprétée le mieux possible.
L'imagination est toujours tentée de se figurer un ténor comme un jeune homme charmant, doué de toutes les qualités qui font le cavalier accompli. Dans les partitions, tout semble arrangé pour le triomphe du ténor ; il aime, il est aimé, il éconduit tous ses rivaux. Il est donc logique d'attendre, pour cette préférence justifiée par quelque avantage physique, que la nature l'organe des voix dans les gosiers qui lui conviennent, ayant regardé à la conformation du larynx, au développement d'une vaste poitrine, que, par exemple, à la désinvolture et à l'élégance de la taille. Ainsi, un ténor, quand la source des grandes et belles notes est en lui, que par une sorte de transfiguration, sa taille se grandisse, que ses mouvements, ses attitudes prennent de la dignité, de la noblesse, et que par un effort de volonté, il devienne autant que possible tragédien et chanteur à la fois, la réunion de ces avantages serait cependant chose bien désirable.
C'est ce que nous nous sommes bien noté et nous le répétons encore, dans le rôle d'Edgard, où, soit dit en passant, le costume qu'il a choisi, peu avantageux à sa taille,

l'engonce, l'alourdît et l'écrase. Notre ténor est du nombre de ces chanteurs qui doivent tout à la nature et ne pensent pas encore à demander à l'art ce qui leur manque. C'est là ce qu'il devrait chercher, voilà l'étude sérieuse que nous voudrions lui voir faire. Quand des notes pures, vibrantes et pleines, se sont échappées de son heureux gosier, quand son chant a été parfois suave, limpide, accentué et pénétrant, quand, dominateur des cuivres de l'orchestre, il a lancé jusque dans les frises des sons d'une étonnante puissance, il croit avoir tout gagné, il ne s'occupe plus de rien, il se complait dans sa voix et semble alors s'embarrasser fort peu que la placidité marmoréenne de sa physionomie n'ait pas fait place aux diverses émotions qu'il aurait dû exprimer ; que ses gestes brusques et carrément saccadés aient manqué de distinction ; qu'il ne se soit pas montré tendre et passionné avec Lucie, au rendez-vous de la fontaine ; entraînant, pathétique, sublime d'indignation et de douleur, au moment de l'anathème ; plein de force, d'énergie et de chaleureux courroux, dans la scène de la provocation. — Tout cela est sans doute à ses yeux l'idéal de l'art qu'il n'est pas dans sa nature d'atteindre ; du moins, c'est l'excuse dont il se servira pour justifier la faiblesse et la gêne, pour ne pas dire la nullité de son jeu. Mais qu'il nous comprenne bien : nous ne lui demanderons pas plus qu'il ne saurait nous donner ; seulement nous avons le droit d'exiger de lui un peu plus de noblesse, d'animation, d'intelligence scénique, de lui demander qu'il se corrige enfin de ses défauts les plus apparents. Nous souhaitons qu'il tire parti de nos observations. Elles lui seront utiles que les tonnerres d'applaudissements soulevés par les merveilles de sa voix puissante. Ces unanimes battements de mains, ces bravos incontestés, flattent l'orgueil du chanteur, mais ils engourdissent l'activité de l'acteur qui pense n'avoir plus rien à faire, puisque les succès lui arrivent.
Notre baryton Diguët, chargé du rôle d'Asthon, a été presque toute la soirée en-dessous du ton ; il a chanté beaucoup trop vite l'allégré de son premier air : demandez aux musiciens de l'orchestre qui jouent des instruments à vent, s'il leur a été possible de suivre le chanteur dans sa course accélérée. Ensuite, qu'est-il résulté de ces mouvements précipités ? c'est que le chanteur n'articulait plus les paroles, qu'il bredouillait, et que le public n'a pas entendu un mot de ce qu'il chantait. Diguët semble aussi se soucier fort peu parfois du sens des paroles. Au 2^{me} acte, lorsque Lucie

entre en scène et qu'il lui dit : *Je t'attendais*. Avancé, il a dit ces paroles tout d'une haleine comme si elles ne formaient qu'un seul mot, ayant bien soin surtout de faire entendre la liaison de l'S et de l'A. Le duo de la provocation, mollement chanté, n'a produit qu'un médiocre effet.
Léon-Fleury fait toujours mauvais visage au rôle ingrat d'Arthur ; on le dirait condamné par arrêt de justice à épouser Lucie. Nous lui reprocherons aussi, à certain passage, d'avoir mal interprété le sens des paroles ; au 2^{me} acte, au lieu de s'adresser à Asthon, de dire avec l'impatience toute naturelle à un amant : *Eh bien, Lucie ?* et de faire comprendre qu'il demande : Où est-elle ? Qu'elle tarde à venir ! l'acteur a regardé dans la salle, s'est seulement préoccupé des spectateurs et a dit d'un ton qui on aurait dit qu'il s'adressait à Lucie. Une pareille négligence est inexcusable de la part d'un acteur qui, comme Léon-Fleury, ne devrait perdre jamais de vue l'intelligence de la scène.
Le quatuor du 2^{me} acte, qui a été fort applaudi, est encore susceptible de produire bien plus d'effet, du moment qu'on se décidera à chanter bien plus piano encore les passages qui précèdent le *crescendo*. L'orchestre doit s'attacher surtout à suivre les acteurs dans les différentes nuances qu'ils observent dans leur chant. Il n'en a pas été ainsi dans tous les passages, entre autres dans le duo entre Lucie et Asthon.
Mme Hillen a bien mérité le brillant succès qu'elle a obtenu dans la *Lucie* ; elle a fait, comme chanteuse, des choses charmantes et l'on voit qu'elle étudie sérieusement son art. Le grand air du premier acte, cette brillante fantaisie où Donizetti a prodigué les trilles et les ornements de tout genre, nous a montré que la jeune et jolie cantatrice pouvait accepter sans crainte cet audacieux défi jeté à toutes les impossibilités de la vocalisation. Cependant, un peu de sensibilité et d'attendrissement n'aurait rien gâté au délicieux duo des adieux. La sérénité parfaite avec laquelle l'a dit Mme Hillen est loin de la tristesse d'une séparation ; heureusement que l'impassibilité de la physionomie d'Allard ne faisait pas un contraste trop marqué à côté de ce chagrin couleur de rose. Au second acte, lorsqu'interrogé par Edgard qui lui demande si c'est bien elle qui a signé ce fatal contrat, Lucie en fait l'aveu, le *Oui* prononcé par l'actrice doit être le cri déchirant du désespoir, mais ce n'était tout au plus que le piteux aveu d'une petite fille accusée par sa mère d'une peccadille. Quant à la scène de la folie, en vérité, si nous n'avions pas lu Walter Scott, nous aurions pu nous demander pour-

été donné, avec injonction de le pendre comme espion.
Les instructions qu'apportaient Ryk étaient en tout conformes à ce qu'il espérait; c'était que cette flotte si belle ne fût pas détruite inutilement pour son pays. On fit de sa reddition un article de capitulation, et l'amiral Ver-Huell partit à bord de la seule frégate qui se fût réservée pour la France, où il aborda avec son état-major dans lequel se trouvait le brave Ryk, qui pensait s'être assez acquitté envers l'empereur, et dont la patrie venait d'être déclarée indépendante sous le sceptre de l'antique maison d'Orange. donna sa démission du service de France, et retourna en Hollande, où longtemps il eut à solliciter de l'emploi. Mais son Guillaume I^{er}, de loyale mémoire, sut déjouer les intentions de Ryk, et il dit un mot qui devra passer à la postérité comme un exemple de sagesse: « Les hommes qui respectent un serment, sont et seront toujours les véritables soutiens des trônes. Ryk a respecté celui qu'il avait prêté à Napoléon; il s'en est dégage, il me prête en ce moment serment de fidélité; je puis compter sur lui, il ne trahira jamais la foi jurée. »

Nommé successivement capitaine de vaisseau, puis gouverneur des possessions hollandaises aux Antilles, fait ensuite vice-amiral et ministre de la marine à la Haye, jamais le courage ni les talents de M. Ryk n'ont fait et ne feront faute à sa patrie. Son amour pour elle est éprouvé; son serment est pour lui un culte; ne s'il ne l'aurait trahi lorsqu'il s'agissait d'un souverain qui, après tout, était un étranger pour lui, combien plus peut-on compter sur la sainteté de sa parole le souverain qu'il aime et que la Hollande chérit comme le plus national des monarques.

L'article du Times qui attaque avec une violence extrême la politique du roi Louis-Philippe, relativement au mariage de la reine Isabelle d'Espagne, et la réponse qu'a faite à cet article le Journal des Débats, qui n'hésite pas à l'attribuer à lord Clarendon, occupent aujourd'hui la presse de l'opposition française; c'est un événement politique. Le Constitutionnel consacre à cette question un long article dans lequel il accuse le cabinet d'avoir rendu toute solution extrêmement difficile. Cependant, à en croire le Constitutionnel, la cour d'Espagne aurait mis le gouvernement français en demeure de s'expliquer catégoriquement. Voici ce que dit ce journal:

« Notre gouvernement a été le premier à répéter sur tous les tons que le mariage de la reine d'Espagne était urgent, que l'année ne devait pas s'écouler sans qu'il fût conclu; il ne peut donc s'en dédire. Maintenant la cour d'Espagne le met au pied du mur, et lui dit: le comte de Montemolin, le comte de Trapani, les infants de Paule, à des titres divers sont impossibles; donnez-nous le duc de Montpensier, ou laissez-nous prendre un prince de Cobourg. »

Le National fait à ce sujet les révélations suivantes: « Une lettre de Londres, dit le National, annonce que ces menaces et cette dénonciation publique ont causé aussi une impression profonde sur les rois de France et sur ses ministres. C'est au moins ce qui semble résulter de la dépêche envoyée immédiatement à ce journal, dépêche précédée et accompagnée d'une lettre particulière, où Louis-Philippe donnait au chargé d'affaires des instructions spéciales. L'objet de ces instructions était rempli, du reste, avant que l'autographe fût arrivé. M. de Jarnac avait été le premier à s'émouvoir de cette bombe, qui avait éclaté tout-à-coup. Peu de jours auparavant, il avait eu l'occasion de s'assurer des bonnes dispositions du ministre britannique, en général, pour le gouvernement français. L'accueil qu'il avait reçu, au sujet du mariage de la reine d'Espagne, avait été des plus agréables. M. de Jarnac, en parlant des détails contents dans un long article, il n'a pu s'empêcher de dire: « Ce mariage est un événement de la plus haute importance. »

Le comte de Trapani a donc demandé une conversation à M. le ministre, et, après avoir reçu de lui l'assurance qu'il était tout-à-fait étranger à l'article du Times, il a cru pouvoir se plaindre en termes pathétiques du ton de cet article, et de la manière dont on avait mis en jeu la personne royale de France, et de la forme inconvenante donnée aux plus injustes opinions. Le ministre n'avait point à discuter un article qu'il supposait émané de la rédaction du Times; et sans prétendre engager en rien l'opinion du cabinet de Saint-James sur le fond même de la question, il a protesté de son désir de maintenir entre l'Angleterre et la France les bons rapports nécessaires à la paix de l'Europe. Il aurait ajouté que, par cette considération même, il regretterait tout ce qui pourrait paraître blessant pour la personne de Louis-Philippe. Mais la liberté de la presse en Angleterre est grande, etc.

M. de Jarnac a trouvé aussi le moyen de s'assurer que deux autres ministres partageaient les mêmes sentiments. Il ne lui a pas été difficile de savoir que l'article du Times, qui avait causé tant de récents, avait été inspiré, même écrit, par l'un des mem-

bres du cabinet, le comte Clarendon. Ce fait n'était un mystère pour personne. Lord Clarendon n'a jamais cessé de prendre le plus vif intérêt à toutes les affaires d'Espagne; il est en correspondance suivie avec les diplomates qui lui ont succédé à Madrid; il entretient d'ailleurs des rapports fréquents avec un des ministres espagnols, et avec les hommes les plus importants du parti progressiste, dont il avait su capter toute la confiance. Il est donc parfaitement placé pour avoir les informations les plus précises sur les négociations relatives au mariage de la reine, et quand les plaintes du chargé d'affaires de France sont arrivées jusqu'à lui, il s'est contenté de répondre: « On devrait me soupçonner de ma générosité, car on sait bien que je n'ai pas tout dit; et il y a eu dans toute cette affaire des choses qui feraient rougir le dernier des vagabonds. »

La politique du cabinet anglais sur le mariage de la reine d'Espagne est fort nettement exposée dans l'article du Times, et la voici réduite aux termes les plus simples:

- 1° L'Angleterre combat et combatta la prétention de la France de limiter le choix de la reine d'Espagne dans la maison de Bourbon.
- 2° L'Angleterre présente, soutient et veut faire prévaloir par son influence un époux choisi dans la race inépuisable des Cobourg.
- 3° Si la France persistait à faire des menaces à l'Espagne, l'Angleterre lui promet de la défendre et de s'unir, si le faut, à l'Europe pour protéger la complète indépendance de la Péninsule.

Il ne saurait y avoir d'antagonisme plus complet et plus flagrant entre la politique des deux grands états; et il nous suffit pour aujourd'hui de le faire ressortir afin d'indiquer où en est l'entente cordiale.

Un journal belge, le Courrier d'Anvers, publie sur la situation de son pays un article remarquable, dont voici un extrait que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

La grande nécessité du moment dans tous les pays constitutionnels, et particulièrement en Belgique, est la formation d'un parti conservateur, large, puissant et ferme, au sein duquel viennent se rallier tous les hommes modérés et honnêtes, amis du développement progressif, mais pacifique, des diverses sources de la prospérité et de la gloire nationales. A l'époque de dissolution générale où nous vivons, l'affaiblissement du principe d'autorité et le relâchement des liens sociaux ne tarderont pas à rendre le gouvernement impossible, si l'on ne parvient à élever contre l'esprit d'anarchie une barrière capable de le contenir. Il y a longtemps déjà que le danger vient d'en bas et non plus d'en haut. La tyrannie est descendue du trône dans les clubs. La royauté, contre laquelle on continue à exciter d'injustes méfiances, se tient sur la défensive. Battue en brèche et toujours chancelante, elle a peine la force de se soutenir elle-même, loin qu'on puisse redouter de sa part quelque entreprise hostile aux libertés publiques. Dépourvue du prestige qui l'entourait pendant des siècles, elle n'est plus qu'une institution humaine protectrice de l'ordre et de la paix. Sa force unique lui vient de l'appui qu'elle trouve auprès des esprits prudents et éclairés.

Aujourd'hui ce sont les clubs qui nous dominent et nous menacent: là est le danger qui provoque notre attention la plus sérieuse.

Le parti qui s'intitule progressif en tout et toujours, et qui, dépourvu de principes fixes, ne sait propager que les préjugés et les haines; ce parti n'est jamais arrivé au pouvoir que pour s'y montrer cruel et despotique; aussi assisterions-nous à son triomphe comme à un malheur public d'une immense portée. Le parti qui s'intitule libéral en tout et toujours, et qui, par ses divisions et ses ambitions, ne cherche qu'à se faire un nom, est également dangereux. D'abord il renferme dans son sein des ambitions avides de renommée et des appétits cupides qui se maintiennent par tous les moyens possibles au haut de l'échelle sociale dès qu'ils sont parvenus à y monter; ensuite il se retruque surtout dans les basses classes. La populace a toujours appuyé les clubs; elle sent, comme par instinct, que leur triomphe peut leur faire gagner quelque chose, à elles qui n'ont rien à perdre. Enfin, le parti ultra-libéral est condamné à gouverner toujours avec cruauté et arbitrairement, parce que, bien qu'une portion du peuple le soutienne, il est en minorité dans tous les pays et dans tous les temps. Nous avons vu plus haut combien le manque d'unité et de force est fatal aux gouvernements.

Nous concluons que l'intérêt public réclame la formation d'un parti conservateur assez puissant pour faire dominer une politique équitable, logique, libérale et féconde; que pour se

fortifier le parti conservateur, doit ouvrir ses rangs à tous les hommes pacifiques et honnêtes, quelles que soient leurs convictions intimes; que ce parti, tel que nous le concevons, peut, de accueillir dans son sein un grand nombre de libéraux belges, plus grand nombre peut-être; enfin, qu'en restant modéré, ferme, intelligent, il continuera d'occuper dans la société les fonctions directrices qui lui reviennent, et d'où aucun autre parti ne pourrait l'expulser sans un grave danger pour la chose publique.

Quand il fut question, il y a quelques mois, d'un rapprochement entre la cour des Tuileries et celle de Saint-Petersbourg, on se flatta dans les ports français et surtout au Havre, que le gouvernement saisirait cette occasion pour obtenir en faveur du pavillon français quelques modifications à l'oukase qui l'exclut des ports de la Russie. Ces espérances ont été trahies, dit le Journal du Havre. Ce journal se fait aujourd'hui l'organe des plaintes du commerce de cette ville:

« La campagne est à sa fin et non-seulement nulle concession n'est venue relever nos navires de l'interdiction qui les frappe, mais encore rien ne les pressentir pour la campagne prochaine le moindre espoir de ce genre. » En attendant, voici une saison complètement perdue pour notre navigation avec la Russie, et cette conséquence directe de l'inaction du gouvernement français n'est pas la seule domageable. Tandis qu'il hésite, et par des ouvertures insuffisantes, passe son temps à essayer de tromper plus fin que lui, les relations de notre commerce avec la Russie prennent les voies étrangères, et trahissent au détriment de nos navires des habitudes qu'il sera plus tard difficile de ramener à l'instrument national, et sont en grand danger, par le contact avec l'industrie étrangère, de se voir supplantées dans leurs éléments d'exploitation. Le préjudice qui peut en résulter pour notre commerce à l'étranger est, comme on le voit, indépendant et en sus de celui que subit notre pavillon, dont la perte est absolue et désormais consommée.

Depuis la mise en vigueur de l'oukase, en effet, toutes les exportations de ports de la Russie ont lieu par l'Angleterre, qui ne supporte que le petit droit, qui en déverse une partie en France, après en avoir effectué le transport par ses navires. Les expéditions de France pour la Russie ont presque totalement cessé, et quatre navires seulement qui ont osé affronter les prescriptions de l'oukase, avec l'espoir que leur petit nombre attirerait des changements, sont encore au mouillage à les attendre, et très-probablement devront quitter la Baltique avant l'hiver, sans cargaison.

Ces quatre navires formant un tonnage total de 536 tonneaux, sont, indépendamment des bateaux à vapeur qui, par privilège, continuent le transport des passagers, le Gabriel, la Normandie, la Marie-Louise et la Sophie. Ils formeront le contingent total de la navigation commerciale de la France avec les ports de la Baltique pour la campagne de 1846.

En présence de ce déplorable résultat, nous placerons les chiffres suivants relevés sur le registre de la douane de Cronstadt, et qui nous sont communiqués par le capitaine Verspecke. Ils donnent le mouvement des navires anglais dans ce port depuis l'ouverture de la campagne jusqu'au 28 juillet.

Tandis que la France envoyait à Cronstadt quatre navires, qui encore n'ont pas réussi à charger, l'Angleterre y en expédiait deux cent quatre-vingt-cinq, jaugeant 58,184 tonneaux, dont cent quatre-vingt-quatre sont déjà repartis avec chargement. Des cent sept bâtiments qui restent encore, vingt-cinq seulement sont actuellement sans destination; tous les autres sont en charge ou en partance pour l'Angleterre.

Le dernier tableau de l'administration des douanes donnait, pour la navigation de la France avec Saint-Petersbourg, soixante-quatre navires jaugeant 11,000 tonneaux. Le déficit qui s'est produit cette année, par suite de l'oukase russe, supprime donc totalement cette branche de notre navigation.

Dans la dernière séance de la seconde chambre badoise, le député Mathy s'était servi, en parlant des procédés de la censure, d'une expression que M. le vice-président Rindeschwender, qui occupait le fauteuil, avait qualifiée d'inconvenante. C'est à cet incident que fait allusion le rescrit suivant du ministère d'état, dont M. le président Mittermaier a fait lecture dans la séance du 10.

Plusieurs incidents qui se sont produits dans la seconde chambre de nos fidèles états, un entre autres, survenu dans la séance du 7, où un orateur a désigné par une expression très-blessante un acte d'office accompli en conformité d'une institution légalement établie, nous ont depuis été parvenus aux membres de notre ministère d'Etat, pour le cas où contre notre attente un pareil incident, tout-à-fait incompatible avec la dignité des discussions parlementaires, se renouvelerait, de ne plus prendre part à la discussion et de nous demander nos ordres pour les mesures à prendre ultérieurement.

En portant la présente résolution à la connaissance de la seconde chambre, nous exprimons le ferme espoir que par son attitude calme et digne elle saura prévenir ou écarter des incidents de ce genre, et qu'elle de concert avec le gouvernement, elle s'efforcera d'assurer aux discussions, dans l'intérêt du pays, une marche pacifique et un résultat satisfaisant.

Donné à Carlsruhe dans notre ministère d'Etat le 9 août 1846.
LEOPOLD.
de Dusch, Jolly, de Freydrorf, Nebenius, Wolff, Regenauer, Bekk.

qui, lorsqu'il paraissait tout-à-coup en toilette de nuit et les cheveux épars. Nous avons que Donizetti ne s'est pas mis, pour écrire ce morceau, en grands frais d'invention dramatique; sauf le dénouement du chant et le retour de certaines mélodies déjà entendues, formule consacrée au théâtre pour exprimer le cruel désordre de l'âme, on y sent peu la passion qui a bouleversé la raison de la pauvre Lucie; et lui a fait verser le sang de son époux. Que le tableau de Walter Scott est autrement poétique! Quant à nous, nous n'avons jamais compris cette transition qui d'une tragédie fait une touchante et plaintive élégie.

Nous aimons trop le gracieux talent, si plein d'avenir, de Mme Hillen, pour que nous ne cherchions pas à l'entourer autant que possible de nos applaudissements. Nous tâchons que les ressources de cette voix si sûre d'elle-même et qui n'a rien à redouter des caprices et des dangers de l'inspiration, puissent doubler l'audace de la cantatrice, mais l'abus fut toujours un défaut; elle a un écueil à éviter, celui de vouloir faire trop d'ornements. Mme Hillen prodigue les trilles, et dans le nombre celles qui sont moins heureuses; tout oublier le plaisir que l'on a eu à entendre les autres. Il est aussi certains passages qui exécutent toute appoggatura, par exemple dans le solo si touchant et si expressif du duo de Lucie avec Asthon. C'est dans son air et non dans le recueil des vocalises que l'artiste doit souvent puiser l'unique moyen de charmer et de toucher son auditoire.

Applaudie avec enthousiasme pendant toute la représentation, Mme Hillen a été saluée après la scène de la folie par les bravos et les battements de mains de toute la salle. La toile était tombée depuis plus de dix minutes qu'on applaudissait encore; jamais l'admiration du public n'avait autant ressemblé à l'heureuse franchise italienne qui ne compte pas avec ses artistes bien-aimés.

Un Mari qui se dérange, vaudeville nouveau en deux actes, qui succédait au même soir à la Lucie, est une charmante pièce qui a été fort goûtée du public. Un Mari qui se dérange et qui se corrige! nous avons hâte de réviser en peu de mots cette comédie.

Un Mari qui se dérange. M. Maurice Durosel, était naguère entouré de sa femme et de sa fille, la lune de miel versait ses plus doux rayons sur son front, et notre homme conjuguait d'un bout à l'autre la félicité des jours et la prospérité de sa fortune. Un jour, tout d'un coup, ce que c'est que la fragilité mascu-

line! M. Maurice se met à poursuivre une lionne de la Chaussée-d'Antin. Cette dame se laisse aimer de ce mari, elle lui fait mille agaceries encourageantes, et elle finit par lui donner bel et bien un rendez-vous au bal de l'Opéra. Les tranges de ce volage M. Maurice, les inquiétudes de sa femme, et surtout une assez bonne figure d'honnête médecin, M. Bertholin, amoureux de sa femme, Anais Bertholin, dont il est l'ombre, ce qui fait que la pauvre Anais est tentée de lui répondre, s'il lui demandait pourquoi elle baillait continuellement dans leurs perpétuels tête-à-tête: — Mon cher ami, vous me répétez souvent que vous et moi ne faisons qu'un; et je me retire quand je suis seule; — Voilà ce qui remplit ni plus ni moins tout le premier acte, qui se termine bourgeoisement par une partie de whist.

A minuit cependant, l'heure des fantômes et des dominos de toute couleur, nous rencontrons à la Maison d'Or un domino bleu; ce domino bleu court après d'autres dominos de la même couleur qui se sont égarés dans le bal masqué. Sous ce bleu est cachée la femme du docteur Bertholin, sous un domino rose est cachée la femme du mari qui se dérange; elle a des soupçons, et elle s'est mise, accompagnée du docteur, à la piste de son infidèle. Justement, la lorette porte un domino de la même couleur. Durosel s'y trompe, et accoste sa femme, croyant parler à sa maîtresse. Il a un rival auprès de la lorette; ce rival survient et lui cherche querelle; son ami de Lucenay prétend aussi reconnaître le domino qu'il promène. — Vous vous trompez tous deux: je suis avec ma femme, répond Durosel, qui ne pense pas si bien dire. Les autres n'en veulent rien croire et exigent une réparation par les armes... La chose se terminerait peut-être en tragédie, si Mme. Durosel, trouvant la leçon assez forte et voyant son mari répétant, ne prenait le parti de se démasquer. Ainsi tout le monde en est quitte pour la peur. Mme Bertholin rentre chez son mari sans que celui-ci ait pu rien apprendre de l'escapade de sa femme. Quant à la lionne et au lion de contrebande qui lui donne à souper, c'est une affaire qui se décidera plus tard entre l'innocent M. Sosthènes et le terrible marquis de Beauchamp.

Ce que ne dit pas cette courte analyse, c'est que cette pièce est semée de traits spirituels et de mots très-heureux; c'est que le plan se déroule avec adresse, c'est que l'action est constamment vive, attachante, amusante, c'est que le succès a été bien franc, bien légitime, et qu'il placera l'ouvrage au rang des vaudevilles les plus agréables du répertoire. Cette pièce a été

généralement bien jouée; il ne lui a manqué qu'un peu plus d'ensemble, qu'on obtiendra facilement quand tous les rôles seront mieuxvus. Bizot joue bien le rôle de Maurice Durosel auquel il donne de la gaieté; un peu plus d'animation dans la dernière scène n'aurait rien gâté. Bernard, le digne comédien, très habile, très fin, comédien de la vieille roche, est amusant dans le personnage épisodique du docteur Bertholin, mais peut-être un peu trop bourgeoisement bonhomme. Vermet est aussi ridicule qu'il a envie de le paraître en jouant un personnage d'une fatuité surannée qui a nom Sosthènes. Notre excellent comique a une mauvaise habitude chaque fois qu'il ne sait pas son rôle, c'est de se prendre le nez entre le poignet et l'index. Valabrest d'un bon comique dans le rôle du terrible marquis. Mlle Dorval dit d'une manière très spirituelle, très mordante et très gracieuse le rôle de Mme Anais Bertholin, et Mlle Clarisse joue avec sentiment et beaucoup de convenance le rôle d'Amélie Durosel.

Comme nous le disions tout à l'heure de la Lucie, qui ne connaît aujourd'hui, qui n'a pas vu la Favorite, cette œuvre non moins remarquable de l'illustre et fécond maître? Mais d'où vient que plus heureuse et plus obéie aujourd'hui que sa sœur aînée, la Favorite est devenue une fête de longue durée? Pourquoi cette pièce avait-elle fait, lundi dernier, presque chambre complète? C'est qu'il s'agissait de venir voir encore une fois comment on peut utiliser d'une façon poétique, dans un drame, que bien conçu, bien inspiré, plein de situations pathétiques, l'énergie, le sentiment, l'émotion intérieure, le style incisif et clair et la nouvelle attitude de cette jeune et intelligente actrice qui sait donner une nouveauté aux œuvres qu'on lui confie et leur prêter un charme, un mouvement, un éclat que d'autres avant elle n'avaient pas trouvés pour nous. C'est que Mlle Bouvard possède cet air de dignité qui donne du relief au simple mot, au plus petit geste, à la moindre attitude, à la plus humble et belle, cette âme extérieure qui réside principalement dans son sourire et dans ses yeux; c'est qu'elle est, en un mot, une de ces personnes heureuses qui n'ont qu'à se montrer sur la scène pour plaire aux spectateurs. Une pareille interprète, il n'est pas de drame dramatique, usé jusqu'à la corde, qui ne reparût plus charmante et plus belle. C'est aussi la raison secrète des recettes; le caissier du théâtre a dû en convenir lundi de ce jour-là, d'ordinaire ce jour-là, n'a malheureusement que de très

Le président d'envisagé ce rescrit comme devant être porté à la connaissance de la chambre et déposé aux archives. Le député Bassermann s'est réservé de présenter plus tard une motion, attendu que ce rescrit était un empiètement du ministère d'Etat sur les attributions du président de la chambre, et que sous ce rapport il ne devait pas passer inaperçu.

Nous avons les journaux de Lisbonne jusqu'au 4 août. Nous n'y voyons rien de remarquable, hormis ce que dit *La Restauration* sur l'état déplorable et alarmant des provinces du nord, où une nouvelle rébellion miguéliste paraît imminente.

Il y aura décidément une séance royale d'ouverture de la session en France.

Nous lisons dans le *Moniteur* :
Le grand référendaire a l'honneur d'informer M. les pairs que M. le chancelier se trouvera vendredi prochain 14 de ce mois, à midi, dans le salon de lecture, pour procéder au tirage au sort de la députation de douze membres qui doit aller au-devant de S. M., dans la séance royale d'ouverture de la session.

Nous avons déjà parlé de l'émotion causée à la Havane par la capture de deux navires de commerce de ce port saisis comme négriers par un corsaire anglais. Une correspondance adressée de cette colonie, sous la date du 20 juin, à un journal espagnol, raconte ainsi cet incident :

« Le capitaine de S.M.B., le *Daring*, capitaine Mapson, s'est emparé de la corvette *Narcis* d'un goëlette côtière, parties d'ici pour le port de Matanzas et avait à bord que le vin et quelques tonnes d'eau vides destinées à la marine pour 106 colons embarqués. Cependant cette circonstance n'a pu empêcher à amener ici la corvette et la goëlette côtière. Les trois navires sont entrés dans la baie le 12 courant. Instruit de ce fait, le général O'Connell fit appeler le marquis d'Estera, commissaire espagnol du tribunal mixte, et invita à se joindre sur-le-champ au commissaire anglais pour faire cesser la détention scandaleuse des deux navires espagnols. Le capitaine Mapson voulait que les officiers et les gens de l'équipage des deux navires fussent conduits en prison. Le marquis d'Estera s'y opposa. De plus, on a déclaré que les prises étaient nulles, et le marquis d'Estera a demandé une indemnité que le capitaine Mapson a refusée. Cette affaire a vivement irrité le commerce; déjà la junte d'encouragement a proposé de faire un rapport au gouvernement pour le prier de solliciter, dans l'intérêt de notre marine marchande, la révision des traités concernant le droit de pêche. Nous ne doutons pas que, dans toute la Péninsule, les négociants ne secondent de vœu dans leur propre intérêt et pour l'honneur du pavillon espagnol. »

La *Gazette de Prusse* du 11 publie une relation officielle des troubles de Cologne. Cette version ne contient aucun fait nouveau. Mais le *Journal officiel* déclare mensongère la nouvelle donnée par la *Gazette de Cologne* et confirmée par toutes les correspondances, que les troupes ont été retirées et que le manifeste de Cologne a été confié aux bourgeois. Il n'est que ceux-ci ont formé des compagnies de volontaires pour veiller à la tranquillité.

La question de l'abolition des châtimens corporels dans l'armée anglaise, a été agitée à la chambre des lords dans la séance du 11. A l'occasion de la présentation de diverses pétitions, le noble lord a donné sur ce point les mêmes explications que lord John Russell avait données à la chambre des communes. Le châtimement du fouet est nécessaire pour maintenir l'ordre dans l'armée anglaise, qui, du reste, a été terminée en disant qu'il espérait vivre assez longtemps pour voir les châtimens corporels totalement supprimés.

Dans la même séance, lord Beaumont a demandé communication de la correspondance diplomatique qui a eu lieu entre le gouvernement britannique et les cours de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg. Le noble lord a appuyé sa proposition sur trois motifs : 1.° L'abolition des traités auxquels elle a pu participer ; 2.° Elle doit veiller à maintenir l'équilibre des pouvoirs en Europe ; 3.° L'humanité impose d'intervenir lorsque ses lois sont violées. L'orateur s'est attaché à démontrer que l'indépendance de la république de Cracovie, garantie par le congrès de

Vienne, a été violée par les mesures prises par les trois puissances pour comprimer l'insurrection polonaise. Après avoir fait allusion aux actes de cruauté commis par les paysans galliciens, que le gouvernement autrichien n'a ni empêchés ni punis, lord Beaumont a exprimé l'espoir que le secrétaire d'état pour les affaires étrangères, ferait les démarches nécessaires pour prévenir le retour de si déplorables excès.

Le marquis de Lansdowne, président du conseil, a exprimé le regret que les événements de Cracovie aient amené la violation du congrès de Vienne, en ce qui regarde l'indépendance de cette république. Il a ajouté que, dans ce moment, la conférence s'occupe des moyens de faire cesser l'occupation de Cracovie et d'y établir l'autorité civile et régulière. Quant aux excès auxquels le gouvernement autrichien aurait prêté la main, le noble lord refuse d'y croire tant que le fait ne sera pas officiellement prouvé.

Le duc de Wellington a également pris la parole pour déclarer que la chambre ni le gouvernement n'avaient le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures des autres pays.

Nouvelles et faits divers.

La *Gazette de Prusse* cite le fait suivant de Posen :

« Lors de l'insurrection de Pologne, le bruit s'était répandu que les Polonais avaient résolu de placer la nouvelle Pologne libre, sous la souveraineté d'un prince prussien, et notamment du roi. On disait même qu'il y avait de l'argent polonais avec l'effigie du roi. A la dernière foire d'Inowraclaw, plusieurs contrebandiers polonais avaient payé leurs achats en nouveaux écus. Lorsqu'on les examina de plus près, on remarqua autour de l'effigie du roi, ces mots : *Frédéric Guillaume IV, roi de Pologne*. Ces écus ayant été payés cent pour cent, notre correspondant nous dit qu'il n'a pu s'en procurer aucun ; mais qu'il tient le fait de personnes dignes de foi. »

— On écrit de Paris, le 13 août :

Hier matin, vers cinq heures, avant l'ouverture des portes du jardin des Tuileries, le procureur-général, le juge d'instruction, suivis de quelques témoins de l'attentat du 29 juillet, se sont rendus avec l'accusé Henry à l'endroit même où il s'était placé lorsqu'il a tiré sur le roi. Henry, dit-on, a indiqué lui-même la place qu'il occupait.

La distance de cet endroit au balcon où le roi et la famille royale étaient placés, serait de soixante et un mètres. On assure que Henry aurait déclaré avoir chargé chacun de ses pistolets avec un morceau de tringle de fer du calibre des pistolets.

Le chancelier et les commissaires ont interrogé l'accusé hier dans l'après-midi.

— On lit dans le *Constitutionnel* :

« Depuis longtemps, les consuls étrangers à Lima jouissaient de la faculté, lorsqu'un de leurs nationaux avaient une contestation avec un habitant du pays, de pouvoir appeler devant eux les partis, afin de les concilier avant que les tribunaux fussent régulièrement saisis. Le gouvernement péruvien, par décret récent, a aboli ce droit et déclaré que les agents étrangers auront seulement la faculté d'assister leurs nationaux devant les tribunaux du pays. Les représentants des puissances étrangères ont, par l'organe du consul de Lima, demandé le rétablissement du droit en question qui évitait un grand nombre de contestations judiciaires, qui avait été stipulé d'une manière formelle par le Pérou en 1825, et confirmé de nouveau en 1830 par un décret du président Gamarrá. On pensait à Lima que le président Castilla, qui se montre animé des meilleures intentions, ferait droit à cette juste réclamation sur laquelle la France, pour sa part, ne doit pas céder. »

— L'élection de Louviers a donné lieu à une anecdote assez piquante. Un partisan du candidat qui a été élu parcourait les campagnes pour exciter le zèle des électeurs. Un de ces derniers s'excusait sur les travaux de la moisson qui ne lui permettaient pas d'aller prendre part au vote. Pour tant, ajoute-t-il, j'aurais bien besoin d'aller à Louviers ; j'ai là, sans votre respect, un porc que je voudrais y porter. — Eh bien ! venez donc avec moi, répond le monsieur, il y a de la place pour nous trois dans la voiture ! Deux minutes après, les trois voyageurs roulaient ensemble sur la route de Louviers.

— On fait des préparatifs dans la commune de Reuil pour l'inhumation des restes du prince Louis-Bonaparte qui vient de mourir. On sait qu'il doit, d'après son testament, être enterré à côté de la reine Hortense, et on dit que l'autorisation nécessaire a déjà été accordée par le gouvernement français.

— *Affaire des vols commis à la Bourse de Paris.* — On se rappelle qu'au mois de février dernier, la bourse de Paris fut alarmée par une série de vols et de faux de nature à jeter la perturbation dans le commerce. La cour d'assises avait à connaître de cette affaire.

Deux accusés paraissent sur les bancs : ce sont Mauritz Bernard et Jacob Bernard, n'ayant du reste aucune parenté entre eux. Les vols qui avaient été commis à la Bourse consistaient en billets de

banque, en actions de chemins de fer et aussi en tabatières, foulards et autres menus objets de poche. Mais, chose singulière, la plupart des victimes de ces vols ont reçu, soit par la poste, soit par des commissionnaires, les valeurs dont les accusés ne pouvaient faire usage. Au nombre des dapses était un joaillier auquel on avait enlevé son portefeuille, contenant entre autres valeurs un mandat de 2,000 fr. Mauritz-Bernard fut arrêté au moment où il se présentait à la caisse Gouï pour toucher ce billet, revêtu de faux endossements.

Ce Mauritz-Bernard se donnait pour oculiste et pédicure ; il prétend encore aujourd'hui vivre de cette industrie : il vendait, en effet, quand il le pouvait, jusqu'à 30 et 40 francs des verres miraculeux qu'il achetait 60 à 75 centimes.

Les principales charges qui s'élevaient contre les accusés, résultent de la contradiction même de leurs réponses ; mis au secret et interrogés séparément, ils ont révélé un grand nombre de détails ignorés de la justice. Chaque jour Mauritz Bernard allait à la bourse ; il prétend avoir fait des affaires sur les chemins de fer, mais ses allégations sont démenties par les témoins, tous habitués de la Bourse, et qui le reconnaissent parfaitement, attendu que le souvenir de sa physionomie se rattache toujours à une soustraction.

M^{lle} Hello et Avond ont présenté la défense des accusés.

Le jury, après une heure de délibération, a déclaré Jacob Bernard non coupable sur toutes les questions ; il a été acquitté.

Mauritz Bernard, déclaré coupable de soustraction et de faux, a été condamné à cinq années de réclusion avec exposition, et à 100 fr. d'amende.

— *Un fils de l'empereur.* — Si cela continue, la postérité de l'empereur égalera celle des Danaïdes, avec cette différence que jusqu'ici on ne lui attribue que des garçons. L'audiercier appelle l'affaire de M. le procureur du roi contre les nommés Pignol, parfumeur, et Houette, agent d'affaires à Paris. La plainte est en escroquerie. Le premier des deux prévenus, un grand gaillard solidement bâti, moustaches, favoris noirs, barbe en collier, épaisse et touffue, ne présente, de près ou de loin, aucune analogie avec le type napoléonien.

M. le président. — Prévenu Pignol, vos noms ?

Le prévenu. — Prince Eugène-Napoléon Bonaparte ; duc de Delmar. Je prouverai que ces titres m'appartiennent.

M. le président. — C'est bon ; nous ne vous demandons pas cela pour le moment. Quel âge avez-vous ?

Le prévenu. — De trente-cinq à quarante ans. Vous sentez que je ne le sais pas au juste, dans la position toute spéciale où je me trouve.

M. le président. — Où êtes-vous né ?

Le prévenu. — On m'a toujours dit que j'étais né près de Bagnères-de-Bigorre, mais je ne saurais en répondre. Mon avocat étant absent et ayant besoin des titres et pièces, tant pour établir ma naissance que ma justification, je demande la remise.

Le tribunal remet la cause à quinzaine, et M. le prince, regardant le public, paraît étonné du peu d'effet qu'il a produit.

— Mlle Rachel vient de jouer avec un grand succès la tragédie de *Jeanne d'Arc*, à Londres.

Il est curieux de lire l'appréciation que font de cette tragédie les journaux anglais. Voici celle du *Times* ; elle est particulièrement remarquable :

« La tragédie de *Jeanne d'Arc*, de M. Soumet, dit ce journal, a été représentée au milieu d'une immense affluence de spectateurs. Mlle Rachel a joué le rôle de Jeanne d'Arc avec une supériorité de talent qui, toujours exaltée, les élans de son enthousiasme, quand elle expose son amour pour le prince, et sa haine profonde contre l'Angleterre, sont vraiment magnifiques. Quant à la pièce elle-même, elle est indigne du talent de l'artiste. C'est une triste production. On n'y trouve aucun de ces sentiments chaleureux qui vont si bien au talent de Mlle Rachel. »

« La direction française était inquiète : elle ne savait comment les Anglais prendraient les attaques violentes contre leur pays que contient la pièce. Elle connaissait peu le caractère anglais. Jamais l'héroïque résistance de Jeanne d'Arc aux ennemis qui avaient envahi la France n'a été mieux appréciée que par les Anglais eux-mêmes, et aujourd'hui, peu d'Anglais éprouvent de la sympathie pour les événements des règnes de Henri V et de Henri VI ; d'ailleurs une pareille sympathie eût-elle existé, les déclamations ridicules de M. Soumet auraient plutôt endormi qu'indigné le lion britannique ; c'est la magnifique déclamation de Mlle Rachel que nous admirons, sans examiner si les vers qu'elle dit si bien sont pour ou contre nous. »

— *Un titre significatif.* — Deux littérateurs ivrotales parlaient dernièrement avec enthousiasme du drame de *Marie Tudor*, de M. V. Hugo.

— Connaissiez-vous le sujet de cette pièce ? demanda l'un d'eux.

— Parfaitement, répond l'autre, et d'ailleurs le titre l'indique : c'est un mari trompé par sa femme pendant qu'il dormait.

EXTRAIT DU CONSAIRE-SATAN.

Un ancien général de l'empire n'a plus aujourd'hui qu'une pensée ; qu'une occupation et qu'un plaisir ; c'est d'augmenter et d'aligner ses sacs d'écus. Voyant qu'un de ses fermiers avait sa réaliser quelques bénéfices, l'avarice lui inspira de refuser au vieux serviteur le renouvellement de son bail et de diriger lui-même l'exploitation de cette métairie. Mais il arriva que l'entreprise ne réussit point entre les mains de l'ex-officier de Napoléon, et qu'il n'en retira même pas le rapport de l'ancien fermage.

chaleureusement applaudit. Ce n'est point une de ces œuvres éphémères qu'on se contente d'enregistrer en passant, mais une production qui laisse des souvenirs sur lesquels on aime à revenir.

Nous ne sommes plus au temps où le vaudeville français, avec ses joyeux refrains et ses petits actes agréables, ne trouvait asile que dans de modestes salles, sombres et enfumées, où le spectateur venait s'asseoir fort mal à l'aise. Aujourd'hui on lui élève de coquettes demeures, dignes de lui et du public qui aime de jolies comédies, pleines d'insouciance, de gaieté et d'originalité. Amsterdam a aussi voulu honorer son théâtre, et a fait construire en ce moment sur le *Cingel* une charmante salle de spectacle, qui dans un mois aura déjà ouvert ses portes à la foule pressée et sera en même temps une brillante salle de café, dont les glaces refléteront à la fois la salle de spectacle et la scène. Des stalles élégantes et commodes, où le confort ne le cède en rien au goût de la forme, prouveront à quel point on a poussé l'art de bien assise son monde. Le lustre classique, toujours si incommode pour le spectateur, sera supprimé et remplacé par un soleil... qu'on ne verra pas, — ce sera de la magie, — sans compter une foule d'innovations sagement combinées qui s'appellent à prendre part à la cité aux applaudissements du public amsterdamais.

Voilà les merveilles qu'on promet et sur lesquelles on compte, car les scrupules consciencieux des directeurs sont bien connus. Mais qu'est-ce qu'une belle et commode demeure, une salle de spectacle, éclatante de lumières, de glaces et de dorures, sans un bon choix de acteurs intelligents et éprouvés, d'actrices de talent jeunes et jolies ? C'est cela y trouvera car, nous le savons, on a eu la main heureuse. La plupart des artistes engagés ont paru avec distinction sur les premiers théâtres de France. On a déjà vu Delannoy, l'acteur justement cher des Amsterdamois, qui pour deux ans. De cette excellente acquisition on juge des autres. Il est nous entendons déjà les braves du public, nous voyons les bougies, des actrices, et le Pactole précipiter son beau sable d'or dans la caisse du théâtre. *O Fortunati!*

est alors plus que jamais que par une heureuse transfiguration, la taille de l'acteur devrait se grandir d'une coudée. Quelque légitime que soit son courroux, Fernand, en noble Espagnol, n'oublie ni ce qu'il doit à son roi, ni le lieu où il est. Qu'Allard ne jette pas au loin ses colliers, ses décorations, avec l'expression d'une colère de fort mauvais goût ; qu'il brise son épée et en laisse tomber les morceaux à ses pieds, mais qu'il ne les lance pas au milieu de ceux qui l'entourent, avec une telle fureur que plus d'une fois nous avons craint qu'il ne s'exposât à se faire poursuivre en justice pour cause de blessures involontaires. La manière étrange dont tout cela se passe fait rire le public, au plus bel endroit de la pièce, et fâche l'homme de goût et d'intelligence. Cette scène ainsi jouée finit par devenir burlesque.

Nous avons déjà dit que Dignet, dans le rôle du roi, manquait d'ampleur et de dignité. Que ne cherche-t-il, par exemple, à suppléer à l'allure majestueuse qu'il n'a pas, par un costume qui soit plus royal et plus riche. Un petit habit de chevalier n'est guère le fait d'un roi de Castille qui donne une fête à sa cour. Quelques dilettantes l'ont applaudi dans son premier air et dans la romance au second acte ; quant à nous, nous ne saurions encore nous accoutumer à sa manière.

Didot prête au personnage de Balthazar un grave et imposant caractère ; sa voix tout à la fois ample, suave et sonore, lui donne droit à tous les suffrages. Cet acteur est pour notre scène une excellente acquisition.

Nos trois artistes chorégraphiques ont formé entre eux une généreuse lutte qui tourne au profit des plaisirs du public. Cette légère trichorie fait de choses charmantes dans le divertissement du second acte de la *Favorite* ; Collet est précieux de souplesse et d'aplomb, M^{lle} Yrca est toujours la gracieuse danseuse que nous connaissons, et M^{lle} Delbès fait des pointes surprenantes, quoiqu'une oscillation, pas un tremblement ne trahit.

A ce qu'il paraît, le répertoire tenait à nous rendre le *Valet de Chambre*, malgré son insuccès de l'année dernière. Etait-ce une revanche qu'on voulait prendre, un échec qu'on essayait de réparer ? Nous dirons une autre fois comment les choses se sont passées ; et dans notre prochain feuilleton, nous nous réserverons bonne place pour rendre compte de la *Cantate* à grand orchestre, *Les Matelots en révolte*, de notre compositeur M. Berlin, qui a été écoutée, jeudi dernier, avec le plus vif intérêt et en même temps

Le vieux grognard ayant dernièrement rencontré son ancien fermier, l'interpella assez rudement.

— Il paraît, lui dit-il, que tu sais mieux faire tes affaires que celle des autres; car je suis en perte où il y avait pour toi de gros profits.

— Chacun son métier, général, répondit le paysan en prenant cet air niais sous lequel les gens de la campagne savent cacher tant de malice, mais à juger par votre fortune, il faut croire que quand monsieur votre père la possédait, fauchait et vendageait les terres d'autrui, comme nous, il savait encore mieux faire venir l'eau au moulin.

Un synonyme. — Chacun sait ou ne sait pas que l'astronomie, la cosmographie, si l'on préfère, est exigée, dans ses éléments du moins, à l'examen du baccalauréat. Cependant, dans nos collèges, le professeur de mathématiques et celui de physique se rejettent l'un à l'autre cette partie de l'enseignement, qui finit — c'est tout naturel — par ne pas être enseignée du tout.

Un jeune homme s'était donc vu dans la nécessité d'aller demander à un préparateur l'explication des éléments de la cosmographie.

On se mit en besogne; et voilà que l'on passe en revue les planètes, les étoiles fixes, les comètes. Il faut expliquer maintenant le système solaire. Une chose en cela embarrassait le disciple: il ne comprenait pas bien la différence qu'il y avait entre la révolution et la rotation d'un astre.

— C'est pourtant simple, répétait le professeur; la révolution, c'est le mouvement d'un astre autour d'un autre; la rotation, le mouvement sur lui-même.

— Très-bien; mais ce qui m'embarrasse, c'est que j'entends toujours dire la révolution de juillet; il me semble qu'on n'a tourné autour de rien.

— Ah! vous avez raison, fit le professeur, entraîné par la logique de l'observation, c'était une simple pironnette; aussi devrait-on dire: la rotation de juillet.

Rue de Tournon à Paris, dans un réduit plus que modeste et au 6^e étage, vivait une femme septuagénaire aimée de tout le monde, et connue dans le quartier sous le nom de veuve Pioche.

Depuis deux jours, les voisins, qui avaient l'habitude de la voir aller faire ses petites provisions, ne l'apercevaient plus; son concierge, Pipelet, jaseur et curieux par excellence, ne l'avait plus pour faire ses petits can-can; l'inquiétude se manifesta tout à coup.

L'on monta donc chez notre pauvre septuagénaire. Sa porte était fermée... A travers le trou de la serrure, on aperçut la vieille veuve étendue sur son lit et ne donnant aucun signe de vie. On courut avertir l'autorité, qui donna l'ordre au docteur Poyer de se rendre auprès de cette pauvre femme pour lui donner des soins et la rappeler à la vie, s'il en était temps encore.

Lorsque la porte fut ouverte, tout secours, on le vit, était devenu inutile. La dame Pioche était morte par suite d'une ancienne maladie pour laquelle elle avait refusé toute espèce de soins.

Quel ne fut pas l'étonnement des assistants, lorsque l'autorité, examinant les papiers de la défunte, acquit la conviction que cette veuve Pioche n'était autre que la veuve de TALMA! L'illustre tragédien l'avait épousée en premières nocces et s'en sépara lorsque survint la loi du divorce.

Une application agricole de l'indemnité Pritchard. — Le nom de Pritchard, qui a gêné plus ou moins les candidats du gouvernement français et est passé dans toutes les bouches des électeurs qui connaissent peu ou point l'affaire, a reçu dans l'Indre une curieuse interprétation:

Un ingénieur conservateur — du ministère, non des routes, — était chargé de faire faire le chemin à la candidature nouvelle du député sortant. Il ne réussissait qu'à s'écarter de plus en plus.

— C'est un honnête homme, — Et Pritchard? — C'est la probité même, — dit Pritchard? — Il a veillé mieux que personne à vos intérêts de clocher. — Mais Pritchard?

L'ingénieur alla de désespoir en jetant son chapeau par-dessus les moutons, lorsqu'un électeur plus naïf et plus franc s'avance:

— Mais, monsieur l'ingénieur, dites-moi donc tout franc ce que c'est que ce Pritchard; ni moi, ni les autres, je n'en savons rien du tout.

La prononciation du nom honni et conspu inspira une réponse au courtier électoral, qui s'ingénia jusqu'à trouver ceci:

— Mon Dieu, mes amis, voilà: Vous avez des prix de charmes ici, eh bien, des charnières, des charrois, des chars, c'est toujours du tirage; on appelle ça à Paris des prix de chars; le gouvernement a voté une indemnité pour l'encouragement de l'agriculture; l'opposition veut faire là-dessus des économies de bouts de chandelles.

Cette heureuse explication a donné la majorité au partisan de l'indemnité pour prix de chars.

En 1830, les journalistes et autres bavards qui s'imaginent avoir fait la révolution de juillet, se jetèrent à la curée des plus belles places; sur quoi M. Dupin, dans un de ses bons moments, se mit à dire: « Parce que ces oies, en criant, ont sauvé le Capitole, pensent-elles donc qu'on doive les honorer par des consultations? »

Les avocats ont parfois des moyens de justification auxquels nul autre qu'eux ne songerait; ils vous rétorquent un argument avec un aplomb qui n'est d'abord pour une contrepreuve de bon aloi, mais dont le plus léger examen démontre le vrai caractère. Dans une demande en séparation, un mari, alléguait qu'en revenant d'Amérique, madame son épouse avait été très légère, notamment avec le capitaine, dont la conversation paraissait lui être très agréable, ajoutant que ledit capitaine l'avait même embrassée coram populo. Après avoir justifié plus ou moins bien sa cliente d'une partie des reproches conjugaux, l'avocat en vint au fait de l'accolade, qu'il rendit aussi blanc que neige.

— Et d'ailleurs, messieurs, ajouta-t-il, quels sont les témoins qui déposent de ce fait? Des Chiliens, qui n'entendent pas un mot de français!

Comme toutes les nouvelles découvertes, le hachich aura ses victimes; nous en connaissons déjà une.

Un jeune écrivain de nos amis, profondément préoccupé de ses ennuyeuses, essaya de sortir du brouillard spleenatique dans lequel il se débattait, et demanda au hachich la clé qui devait l'introduire dans les mondes merveilleux de la fantaisie et de l'idéal. — A peine eut-il pris une dose de hachich, arabe qu'il ressentit des effets pareils à ceux que déterminent la médecine Leroy, et pendant deux heures il ne fit qu'aller et venir; cependant il se sentit ensuite le cerveau envahi par un tourbillon d'idées, que dans son délire il n'aurait jamais admises. Il prit une coupe de 100 francs et se vint promener dans les rues de Paris — où il resta jusqu'au soir... Rentré chez lui il se coucha, toujours dans l'enivrement.

Le lendemain matin il se réveilla moins agité... mais lorsqu'il alla à son secrétaire pour prendre l'argent de sa dépense quotidienne, il ne trouva plus un sou. — Pendant que le temps il crut à un vol... mais il se tarda pas à apprendre ce qu'étaient devenus ses deux cents francs. — Pendant sa fièvre hallucinée, le malheureux jeune homme avait été payer ses dettes.

Dernièrement, un vénérable ecclésiastique se présente chez un de nos plus riches propriétaires dont la parcimonie a compromis sa réputation européenne, afin de solliciter quelques secours pour une pauvre fille malheureuse. Le vieillard est d'abord froidement accueilli par une jeune personne receveuse; mais, il ne se décourage pas, et dans une chaleureuse allocution, il se met à dépeindre le bonheur qui résulte de l'exercice de la charité. Peine inutile, le solliciteur est encore repoussé sur ce terrain, et obligé de se réfugier dans un autre. Eh bien! monsieur, s'écria-t-il tout à coup, si vous ne voulez pas que le bien dans l'intérêt de la vie présente, faites-le au profit de la vie future.

— Mais, monsieur, répond en souriant le mauvais riche, à quoi vous lez-vous que cela ne serve dans l'autre monde? Si je vais au ciel, comme je l'espère, j'en aurai plus besoin de rien; si, au contraire, ce qu'à Dieu ne

plaise, j'étais condamné aux flammes éternelles... tout est fini, il n'y a plus d'espoir...

— Mais, mon cher monsieur, si vous alliez en purgatoire?
— Dam! si j'allais en purgatoire, reprend froidement l'avare, j'attendrais.

Du langage français, bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire équivoque maudite
Ou maudite?

On l'a faite du genre féminin, parce que ce sont les hommes qui font la grammaire, et cela est loin de l'avoir rendu moins trompeuse; témoin les résultats de l'amphibologie suivante:

La semaine passée, M. D..., employé dans la maison de Mme Adelaïde, écrivait à M. H..., son ami intime, cette petite lettre laconique:

« M. D... a l'honneur de faire savoir à M. H... qu'il vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur. »

M. H... est dans une jubilation profonde; il court chez son graveur, et y commande cinq cents cartes de visites et une planche nouvelle portant: Le chevalier H... etc.; il court chez son bijoutier, y commande une croix de l'or le plus pur; prend en passant rue Saint-Denis un ruban rouge du plus beau moiré. Nous ne disons rien des félicitations des amis qui le complimentent à l'envi.

Il lui tardait cependant d'embrasser M. D...; il court encore chez lui: — Ah! mon ami, s'écria-t-il en lui sautant au cou; quelle joie vous m'avez donnée! On s'est donc souvenu d'un vieux serviteur comme moi? M. D... commençant à comprendre.

— Mais, dit-il, c'est à moi qu'on a donné la croix.
— Comment, à vous?
— Mais oui, à moi!

— A vous? disait toujours M. H..., atterré.
— Mais oui, voici le brevet...
— Et votre lettre de ce matin, qui m'annonçait que j'avais la croix.

On relut la lettre et M. H... finit par comprendre quel sens il fallait donner à la phrase ambiguë; mais furieux, il prétendit que son ami, au lieu de cette formule prétentieuse, aurait bien pu se servir de la tournure plus simple: Je vous annonce que je viens de recevoir la croix; il est sorti furieux de chez son ex-ami, se plaignant amèrement de la mystification et vent donner des suites à cette affaire.

Pourvu que ce ne soit pas vingt ans après!

A l'une des dernières représentations de Betty, à l'Opéra de Paris, un honorable magistrat qu'il est inutile de nommer, fatiguait tous ses voisins par d'intempestives exclamations et d'interminables commentaires sur la beauté des jambes de M^{lles} telles et telles.

— Mon cher monsieur, lui dit tout à coup avec une brusque bonhomie, le capitaine comte de St-A... je parie que vous mettez la nuit des bonnets de coton sur votre tête?
— Monsieur, je ne comprends pas..., répond le vieux dilettante un peu interloqué par la singularité de la demande.

— Eh! parbleu, reprend gaiement le capitaine, comment n'aimeriez-vous pas les bonnets de coton, quand je vous vois si complaisamment coiffé de toutes les jambes de l'Opéra.

Le chargé d'affaires mexicain rencontrait dernièrement dans un salon politique de Paris, l'un des diplomates américains en ce moment en France. La conversation s'engagea sur la guerre présente, et le Mexicain, faisant des reproches de la conduite du gouvernement des Etats-Unis au sujet du Texas, ajoutait: — Il est évident, M. **, que vous vous êtes rendu coupable d'une action des plus blâmables; celle d'avoir débauché notre fille.

— Je suis fâché, répliqua son interlocuteur, que vous parliez si sévèrement de moi; mais nous avons formé avec votre fille; elle nous a fait les premières avances, et est venue se jeter dans nos bras, nous ne pouvions que la repousser. Mais nous ne méritons pas vos reproches; tout est réparé. Nous l'avons épousée.

LE VER LUISANT ET LE SERPENT.
Un ver luisant scintillait dans la nuit,
Quand tout à coup le plus laid des reptiles,
Le voit, vers lui se glisse et l'immole sans bruit.
« Quel mal t'ai-je donc fait? » dit l'insecte. — « Tu brilles! »

PLUTON ET LE CHIEN.
Au roi du lugubre séjour,
Un chien avait su plaire;
Notre barbet lui dit un jour:
« Sans m'attirer votre colère,
« Sire, pourrais-je vous prier
« De m'octroyer
« La grâce de rentrer pour quelque temps en vie? »
Pluton qui n'est pas si méchant
Qu'on le croit, sans peine consent
En lui disant:
« Après une année accomplie,
« Tu reviendras
« Dans mes états. »

Le chien part: un an se passe,
Et dans la barque de Caron,
Pour la seconde fois, le voilà qui prend place.
« Qu'as-tu vu de nouveau? » lui demanda Pluton.
« Sire, dans l'univers tout a changé de face:
« Les renards aujourd'hui sont gens de probité;
« Les chats, jadis vils hypocrites;
« Sont devenus de saints hermites;
« Les moutons qui marchaient avec humilité
« Lévent très haut leurs têtes fières;
« Les ours se sont défaits de la simplicité
« Dont s'honoraient leurs pères;
« Les ânes qu'on citait pour leur stupidité,
« Sont maintenant des trésors de science,
« Et raisonnent de tout
« Avec grande assurance. »

Mais ce qui m'étonne surtout:
« On ne voit en tout lieu que liaisons sincères;
« Et tous les animaux sont frères;
« On n'entend plus la voix
« De l'odieuse calomnie;
« Et l'émulation a remplacé l'envie.
« Il n'est que les singes, je crois,
« Qui sont singes comme autrefois.
« En un mot, de tout mal on perd jusqu'à la trace
« Et tous les êtres sont parfaits. »
« A peu près. »

Où, reparti Pluton, en faisant la grimace,
« Mais c'est le siècle du progrès »

F. WILBERTS.

Théâtre-Royal-Français.
Lundi, 17 août, représentation n° 27.
Les Mousquetaires de la Reine,
opéra-comique en 3 actes, paroles de M. de St-Georges,
musique de F. Halévy.
On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

A Lady, of highly respectable family, and of the established church of England, is desirous of obtaining a situation as English Governess, in a gentleman's family. She is competent to instruct in the usual branches of a solid education and teaches music to young beginners. Respectable references can be given.
Address to A. M. F. Mrs CAARLSEN et Co, Booksellers, Amsterdam.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN,

composée par MALLARD, pharmacien à Paris.
Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la chute de la chevelure, la fait recroître et en prévient la décoloration. Le pôt: 2 fr. 50 c.; tous les pôts portent le cachet et la signature de M. Mallard. Dépôt chez M. Creman, coiffeur, et Rensburg, à La Haye; Kerckhoff, à Amsterdam; Ch. Coucke, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publiés.

Bourse d'Amsterdam du 14 Août.

	COURS	OUVERT.	FERME.
	13 août.		
Dette active	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation	3	3	3
Dito dito	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dito des Indes	4	4	4
Pays-Bas	3	3	3
Dito	3	3	3
Société de Commerce	178 1/2	178 1/2	178 1/2
Act. du lac de Harlem	5	5	5
Chemin de fer du Rhin	1	1	1
Act. du Chemin de fer Holland	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	—	—	—
Dito dito 1828 & 18295	—	105 1/2	—
Inscript. au Grand Livre	6	6	6
Russie	—	71	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	5	5
Emprunt de 1840	4	90 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp. 4	—	83 1/2	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Espagne	—	20 1/2	—
Dito	—	—	—
Coupons Ardouins	—	19 1/2	—
Autriche	—	108 1/2	—
Dito dito	—	—	—
France	—	—	—
Dito inscriptions au Grand-Livre 3	—	—	—
Pologne	—	—	—
Dito 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Dito id. id. 1843	—	—	—
Portugal	—	46 1/2	46 1/2

Bourse de Paris du 13 Août.

	COURS	OUVERT.	FERME.
	12 août.		
Emprunt Ardoins	—	33 1/2	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples	—	101 7/8	101 7/8
Pays-Bas	—	—	—
Dette active	—	—	—
Belgique	—	—	—
Dito	—	—	—
Banque belge	—	330	—
États-Unis	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 14 Août.

Métalliques, 5% . — Naples, 5% . — Ard., 5% 19 1/2 . — Dette différée ancienne, . — Passive 5% . — Lots de Hesse 61 1/2 A. — Cours après Bourse (2 1/2 heures). Ardoins 19 1/2.

Bourse de Londres du 12 Août.

3% Cons. 95 1/2, 1/4. — 2 1/2% Holl. 59 1/2. — 4% id. 94. — Esp. 5% 25 1/2. — 3% 36 1/2, 1/4. — Portug. 4% 42. — Russes 112.

Bourse de Vienne du 8 Août.

Métalliques, 5% 111 1/2. — Lots de fl. 500, 157 1/2. — Lots de 300, 157 1/2. — Actions de la Banque 1575.

PÉRIODE D'ÉTÉ.

CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET RUSSAUX.

Heures de départ et d'arrivée de La Haye, Arnhem, par Amsterdam et Utrecht.

Départ de LA HAYE.	Départ de HAREM.	Arrivée à AMSTERD.	Départ d'AMSTERD.	Départ d'UTRECHT.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7 —	8 33	9 33	6 40	7 50
9 45	11 17	11 47	10 10	11 20
12 45	2 3	2 30	4 35	5 45
4 15	5 48	6 16	8 —	9 10
7 45	9 17	9 47	—	—

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem, par Utrecht et Amsterdam.

Départ d'ARNHEM.	Départ d'UTRECHT.	Arrivée à AMSTERD.	Départ d'AMSTERD.	Départ de LA HAYE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
6 10	7 50	9 00	7 15	7 50
11 15	12 55	2 05	10 —	11 20
4 5	5 45	6 55	1 —	1 10
7 30	9 10	10 20	—	—

LA HAYE, chez Lefebvre & Rensburg, Les Bourssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Renswoude.